

## Collecte des déchets

Un problème relatif aux déchets ?  
Service environnement - 064/52.17.26

## Agenda

**Conférence Arkenna : Cinq capitales nordiques : Le vendredi 25 janvier à 20h** à l'Espace Culturel de la Samme à Seneffe.  
Entrée 3€ (abonnement 9€).  
Infos : 0475/97.42.88 - <http://arkennaseneffe.blogspot.be>

**Souper de l'école communale de Seneffe**  
Le vendredi 1er février dès 18h à l'Espace Culturel de la Samme à Seneffe.

**Atelier - formation sur le compostage**  
Le Mardi 05 février au Bureaux administratifs d'Hygea (rue de Ciplly, 265 à 7033 Cuesmes) de 18h30 à 21h. Plus d'informations: 0490/44.61.90 – [nicolas.duez@hygea.be](mailto:nicolas.duez@hygea.be)  
Possibilité d'acheter un fut à prix coûtant (16,88€) en cas de participation (réservation préalable indispensable).

**Organisation d'un programme de formation « guides composteurs »**  
Cette formation entièrement gratuite pour les participants est composée de 9 modules de 3 heures représentant les aspects théoriques et pratiques des différentes techniques de compostage. Ces ateliers seront organisés de février à août 2019, soit en semaine en soirée ou le samedi matin. La première séance sera organisée le mardi 12 février à 18h30 dans les locaux d'Hygea à Cuesmes (rue de Ciplly, 265).

**Mute (Spectacle Mimo-Dramo-Comic)**  
Le jeudi 14 février à 20h à l'Espace Culturel de la Samme à Seneffe. A travers beaucoup de poésie et de fantaisie, cette histoire onirique « parle » de la solitude, de l'amour et de la mort. Elle ne parle pas vraiment car elle est entièrement mimée mélangeant les époques et les univers, proposant les étapes de la vie de Luther.  
Infos et réservation : 064/52.16.91

**Salon SIEP (Etudes-Formations-Métiers)**  
Les 15 et 16 février à Charleroi Expo

**Mettons un point final à la lèpre**  
Encore maintenant, être atteinte de la lèpre est synonyme d'exclusion. Même pour les personnes guéries. C'est perdre le contact avec sa famille, perdre son travail, et perdre ses repères. C'est perdre le droit à un câlin, à l'amour.

**Lutter ensemble contre la lèpre et ses stigmates**  
C'est pour éviter cela que les personnes atteintes cachent leur maladie. Elles n'en parlent pas à leur famille, à leurs proches. Elles ne cherchent pas non plus à obtenir des soins. Et l'épidémie continue d'exister.

Pour vaincre la lèpre, il faut aussi s'attaquer à ses stigmates. Action Damien lutte contre la stigmatisation et en fera son combat pendant sa campagne de janvier 2019.

**Week-end de campagne : 25, 26 et 27 janvier 2019**



**Mettons un point final à la lèpre.**

## Offres d'Emploi

**La Commune de Seneffe recrute :**  
- Coordinateur pour la Maison des Jeunes de Seneffe (M/F). Contrat à durée indéterminée – temps plein (36h)  
Annonce complète sur [www.seneffe.be](http://www.seneffe.be)

### PMC et Papiers-cartons

La prochaine collecte des PMC et cartons aura lieu le lundi 28 janvier.

### Déchets ménagers

Les collectes auront lieu :  
• les jeudis à Familleureux, Seneffe et Petit-Roeulx.  
• les vendredis à Arquennes et Feluy.

## Identification, enregistrement et stérilisation des chats



Si vous avez un chat, nous vous rappelons qu'il doit être identifié, enregistré et stérilisé.

La personne responsable d'un chat doit le faire identifier, enregistrer avant l'âge de 12 semaines et, en tout cas, avant qu'il soit commercialisé (donné ou vendu). Il ne sera permis d'acquérir un chat, à titre gratuit ou onéreux, que si, uniquement, il est identifié, enregistré et stérilisé.

Pour les chats provenant de l'étranger, et déjà identifiés, ils devront être enregistrés dans les 8 jours de leur arrivée sauf pour les chats accompagnant leur maître lors d'un séjour de moins de 6 mois.

Si ce n'est pas encore le cas, prenez rendez-vous avec votre vétérinaire, il vous conseillera et après intervention, vous remettra la preuve d'enregistrement.

### Identifier et enregistrer votre chat est une démarche positive et responsable.

D'un côté, la liberté de mouvement du chat est conservée voire renforcée. De l'autre, pour le propriétaire, c'est moins de stress et un grand soulagement de retrouver son animal s'il est malencontreusement égaré. En effet, une base de données nationale a été créée afin de répertorier tous les chats.

Si vous vendez ou cédez votre chat, les données d'identification doivent être actualisées par le vétérinaire ou par vous-même en accord avec le nouveau responsable.

Si vous recherchez votre chat perdu, il vous est loisible de consulter la plateforme officielle d'enregistrement des chats – [bienetreanimal.wallonie.be](http://bienetreanimal.wallonie.be) et [catid.be](http://catid.be).

### Stérilisé un acte responsable :

La stérilisation comporte également de nombreux avantages à la fois pour le propriétaire et son animal. Espérance de vie allongée, meilleure santé ou encore plus grande sociabilité... c'est un nouveau départ pour une vie meilleure pour tous.

Il a été constaté ceci :

- Sur des chats stérilisés : moins agressif, moins de bagarres et de blessures, moins fugueur, n'urine plus partout pour délimiter son territoire.
  - Sur des chattes stérilisées : moins de risques de cancers (mammaires ou des ovaires), n'est plus en chaleur.
- Si votre animal n'est pas stérilisé et que financièrement vous ne pouvez y faire face pour cause de faibles revenus, adressez-vous directement à l'asbl Les Amis des Animaux à Feluy (064/55.58.98 – [amisdesanimaux@skynet.be](mailto:amisdesanimaux@skynet.be))

Si vous souhaitez de plus amples informations ou si vous avez des questions, vous pouvez contacter le site [bienetreanimal.dgarne@spw.wallonie.be](mailto:bienetreanimal.dgarne@spw.wallonie.be).



## Espace-Jeunes - Stages de Carnaval

**Du 04 au 08 mars 2019**

Les activités sont organisées de 9h à 16h  
Possibilité de garderie à partir de 7h le matin et jusque 18h le soir  
Ramassage en bus

Dans un souci d'écologie, nous vous proposons de consulter le folder complet et le règlement d'ordre intérieur via notre site [www.seneffe.be](http://www.seneffe.be).  
Si vous ne disposez pas d'accès à internet, celui-ci vous sera transmis sur simple demande au 064/52.17.97.

**Renseignements et inscriptions :** Service Jeunesse - Rue des Canadiens, 15 - 7180 – Seneffe  
064/52.17.97 - [jeunesse@seneffe.be](mailto:jeunesse@seneffe.be)  
Infos et fiche d'inscription sur [www.seneffe.be](http://www.seneffe.be)

## Campagne collective d'abandon des bottins

En tant que défenseur de l'écocitoyenneté, la commune de Seneffe s'associe à FRC Media, l'éditeur des pages d'or et pages blanches, pour lancer une campagne collective d'abandon des bottins.

Si vous n'utilisez plus l'annuaire papier, nous vous encourageons vivement à vous désinscrire via le formulaire que vous trouverez sous le lien : <https://frcmedia.be/fr/desinscrire-annuaire/>

Les personnes qui se désinscrivent avant le 15/08/2019 ne recevront plus d'exemplaire de l'annuaire lors de la prochaine distribution. Les désinscriptions postérieures à cette date ne s'appliqueront qu'à la distribution de l'année suivante.

Dans un souci écologique, il est tout aussi simple, sinon plus, de rechercher des entreprises et des adresses sur les sites [www.pagesdor.be](http://www.pagesdor.be) et [www.pagesblanches.be](http://www.pagesblanches.be)

